La victime de l'accident, Denis Meurisse, après avoir reçu les soins de M. le docteur Derville, a été reconduit à son domicile, rue de Condé, 76.

Croix. — *Patronage Saint-Pierre.* — On nous prie d'insérer ce qui suit :

« On se souvient encore des grandes manifestations populaires auxquelles la fête de Jeanne d'Arc a donné lieu l'an dernier à pareille époque.

» La date du 8 mai, anniversaire de la Délivrance d'Orléans par la Vierge Lorraine, avait provoqué dans le peuple français une explosion enthousiaste du sentiment patriotique.

» Cette année, la France se levera de nouveau tout entière pour acclamer sa libératrice ! La commune de Croix ne restera pas en arrière.

» Pour répondre au désir de tous les vrais patriotes, *une conférence historique sur Jeanne d'Arc* avec projections électriques sera donnée par M. l'abbé Salembier, des Facultés catholiques de Lille, au Patronage Saint-Pierre, le mercredi 8 mai, à 8 heures 1[2 du soir.

» Cette séance est exclusivement réservée aux hommes. Les portes du Patronage seront ouvertes à 8 heures. Des places seront réservées aux anciens militaires.

» Vive la France! Vive Jeanne d'Arc!

» *Le Directeur du Patronage.* »

— *Déraillement d'un car à vapeur.* — Lundi, vers deux heures et demie, le car à vapeur, venant de Lille, a déraillé à la hauteur du départ des tramways. A quatre heures de l'après-midi l'équipe chargée de remettre le wagon sur la voie avait terminé son travail. De ce fait les tramways ont subi une heure et demie de retard.

Lannoy. — *Recensement des chevaux et mulets.* — La commission instituée pour le classement des chevaux, juments, mulets et mules aptes à être utilisés par l'autorité militaire, se rendra à Lannoy mercredi 15 mai, à quatre heures du soir. En raison de la ducasse, le recensement aura lieu place de l'Eglise.

A Toufflers, ce recensement aura lieu le 16 mai, à sept heures du matin, et à Hem, le même jour, à une heure.

Le « Journal de Roubaix » a publié un *portfolio*, « un voyage à travers la République d'Amérique, » paraissant hebdomadairement pendant 20 semaines; chaque fascicule contient 16 magnifiques photogravures, faisant en tout 320 gravures. Texte descriptif très intéressant et introduction par le célèbre écrivain et voyageur français Paul Bourget.

Le demander à tous les porteurs du *Journal de Roubaix* et à la librairie. Prix, 0,60, par poste, 0,75. En vente le numéro 4. 92237.

Communications

La commission administrative du club des Méli-Mélo, invite les sociétaires à assister à assister, mardi soir, à 8 heures 1[2, à la réunion générale au cours de laquelle seront faites d'importantes communication. On rappelle également l'excursion au Mont de l'Enclu, le 19 mai. Le club des Frangins de Croix accompagnera le club des Méli-Mélo, ainsi qu'un orchestre choisi. Les inscriptions sont reçues au local à partir de ce jour jusqu'au 12 mai inclus. D'après les préparatifs faits par les deux sociétés, cette sortie promet d'être la plus belle de la saison. A 4 heures à Escanaffes, départ du ballon Méli-Mélo-Frangins.

P. S. Les membres honoraires ont droit de participer au voyage.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780 - 39628

LA MUTUAL LIFE

La plus ancienne des Etats-Unis
La plus importante du monde
Compagnie d'Assurances sur la Vie et de Rentes Viagères
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1894 :

Production : 1 milliard 96 millions d'affaires nouvelles pendant l'année. — **Garanties :** 1 milliard 60 millions, soit une augmentation de 93 millions pendant l'année. — **Recettes :** 248 millions, en augmentation de 31 millions pour l'exercice. — **Surplus ou excédent :** 116 millions soit 23 millions de plus qu'au 31 décembre de l'année précédente.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser à M. **LEPOUTRE-POLLET, Agent général divisionnaire,** Reçoit chaque matin, jusqu'à dix heures, **35, rue Pellart, à Roubaix.** **Téléphone n° 481.** 89400—39738

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,30** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	Rue de la Chaussée, 3
Rue du Bois, 13;	Rue Decrême, 37,
Rue de l'Industrie, 2;	Rue Turgot, 68;
Rue Pierre-de-Roubaix, 15);	Place de la Gare, 149;
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;	Grande-Rue, 38,
Place d'Amiens, Mayot, boul.);	Rue de la Fosse-aux-Chênes)
Rue d'Italie, 36;	**A TOURCOING**
Rue de l'Epeule, 188;	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4;
Rue de Tourcoing, 155	Rue de Gand, 91;
Rue du Tilleul, 123;	Rue du Tilleul, 46,
Boulevard de Strasbourg, 126;	**A CROIX**
Rue Corneille, 7;	Rue de la Gare chez M. Duvivier
Rue du Collège, 71 bis;	**A WATTRELOS**
Rue de la Halle, 9;	Salembier-Hollebecq, r. Carnot
Boulevard de Paris, 21;	**A LILLE**
Rue Notre-Dame, 27;	Rue Royale, 38, épic. Devernay

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87930

WATTRELOS

« Te Deum » en l'honneur de Jeanne d'Arc. — Le comité de l'*Union des Patriotes* prie ses adhérents d'assister au *Te Deum* qui sera chanté en l'honneur de Jeanne d'Arc, dimanche 12 mai, en l'église de Wattrelos. Un avis ultérieur fera connaître l'heure de la réunion.

Deux habitants de Wattrelos, MM. Louis D... et Henri A... s'étaient proposé, *dimanche, de faire une excursion* autour de la localité ; ce trajet a été effectué en 4 heures de marche, (arrêts non compris) et de la manière suivante :

Départ du fort Lillois à 7 heures par la raffinerie de pétrole, distillerie, le long du canal, arrivée au pont du Sartel à 7 h. 15 m.; pont du Grimonpont, 7 h. 35 m. Arrêt 5 minutes. Pont de Fil de Fer, 8 heures; frontière d'Estampuis, le Plouy, le Nouveau-Monde, arrivée au hameau du Malgré-Tout à 8 h. 15; au Petit-Paris, 8 h. 25; au Château d'Or 8 h. 33. Arrêt 5 minutes. Arrivée à la Broche de Fer 8 h. 55; aux Ballons 9 h. 10. Arrêt 50 m. (déjeûner). Départ à 10 heures par la Pinte de Lait, le pont du Mont-à-Leux; arrivée à la Marlière 10 h. 45. Arrêt 5 minutes. Partis par la Croix-Rouge, le Chopet, le Sapin-Vert, le Moulin Ton-Ton, arrivée à 11 h. 35. Arrêt 10 minutes. Le Hutin, hameau du Crétinier et arrivée au Fort Lillois (point de départ) à 12 h. 15.

Arrestation d'un dangereux malfaiteur. — Nos lecteurs se souviennent qu'il y a six mois environ, deux douaniers, de service à la Vieille-Place, à Wattrelos, furent attaqués par une bande de fraudeurs. Dans cette agression un des fraudeurs fut blessé à la jambe. Malgré sa blessure on ne parvint pas à l'arrêter et, depuis cette époque, il terrorisait la contrée par de nombreux vols et attaques nocturnes.

Sur les indications de la gendarmerie de Wattrelos, la gendarmerie de Templeuve vient de mettre la main sur ce dangereux malfaiteur. Il a été arrêté à Néchin, Belgique. C'est un nommé Adhémar-Ghislain Vandenhœcke, sans profession, ni domicile connu, contre lequel plusieurs mandats d'arrêt, tant des parquets belges que français, étaient lancés. Depuis, il est sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Cette arrestation fait le plus grand honneur à la gendarmerie de Templeuve.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

Le Conseil de révision du Canton-Nord. — La journée a présenté fort peu d'animation, malgré la foule des conscrits, des réservistes et territoriaux venus de toutes les communes.

Le nombre des conscrits à examiner, hommes de la classe et ajournés, était de 636 ; et ceux qui étaient soumis à la revue d'appel et qu'on avait séparés en deux sections, infanterie et cavalerie étaient plus de 600.

M. le Préfet et les autorités militaires ont été reçus à la gare par M. Masure-Six, adjoint; il était près de midi et demi quand les voitures sont arrivées à l'Hôtel-de-Ville. Avant d'entrer à la mairie, M. le général de brigade Avon a passé en revue les gendarmes des différentes brigades qui faisaient le service sous les ordres de M. le lieutenant Poilvez.

La commission de révision était ainsi formée : M. Vel-Durand, préfet du Nord; le général de brigade Avon; MM. Ricard, conseiller de préfecture; Dron, conseiller général du Canton-Sud; Bonte, conseiller d'arrondissement; Lojule, sous-intendant militaire; Maréchal, commandant de recrutement; Smitz, médecin-major de 1re classe et Dauré, médecin-major de 2e classe. Etaient également présents, MM. Rouillé, commissaire central, et Houille, chef du bureau militaire.

Les communes étaient représentées : Tourcoing, par M. Diéval, adjoint; Bousbecque, Neuville, Halluin et Linselles, par les maires, MM. Dalle, Dewitte Lemaitre et Dhalluin; Roncq, par M. Lepoutre, adjoint.

Les opérations ont commencé vers une heure et un peu après quatre heures tout était terminé. Jamais, croyons-nous, elles n'ont été menées plus rapidement.

La revue d'appel était indiquée pour trois heures. Ce n'est pas sans quelque peine que les gendarmes et les agents sont parvenus à établir l'ordre dans les rangs et de maintenir les hommes en place jusqu'après le conseil de revision, car c'est seulement alors que la revue a eu lieu.

Après la remise des médailles dont nous parlons ci dessous, M. le Préfet a visité le Conditionnement et s'est, de là, rendu chez M. le Maire pour le diner, auquel ont assisté tous les membres de la commission et quelques invités.

— Aujourd'hui, mardi, aura lieu le conseil de revision pour le Canton-Sud, qui compte 737 conscrits et la revue des hommes appartenant aux services auxiliaires de l'armée. Les opérations commenceront à 8 h. 1[2.

— *Remise de médailles.* — Pendant la revue par le général Avon, M. le Préfet a remis les médailles décernées par le Ministère du Commerce pour longs et loyaux services aux personnes ci-après : Mlles Lemaire, Angélique, et à sa sœur Elodie ; Léonie Masquelier et Hermance Fleurquin, qui travaillent chez M. Malfait Desurmont depuis une période de 32 à 42 ans, et à M. Louis-Philippe Libert, surveillant depuis plus de 40 ans à la maison Vermerch et Lefebvre.

M. le Préfet, en remettant l'écrin contenant la médaille, a adressé à chacun un mot aimable accompagné d'une cordiale poignée de mains. M. le Maire et M. Dron, député, ont joint ensuite leurs félicitations.

La session de mai au Conseil municipal. — A ajouter à la nomenclature que nous avons publiée hier, les affaires suivantes :

Pose d'une horloge, avec cadran, au ponton de l'Hôtel-le Ville. Sociétés de secours mutuels : Rapport sur le vœu de M. Didry et sur celui de M. Dumortier, tendant à l'allocation d'un subside extraordinaire aux sociétés de secours mutuels qui, toutes, ont été plus ou moins éprouvées par la rigueur de l'hiver.

Concessions dans le cimetière. — L'avis suivant a été placardé lundi :

« Le maire de Tourcoing a l'honneur d'informer les intéressés que, dans un délai de 15 jours, à dater de la date du présent avis :

» 1° Les personnes dont les concessions *trentenaires* de terrains dans les cimetières communaux sont expirées depuis 2 ans; 2° Les personnes dont les concessions *décennales* sont arrivées à expiration; devront faire enlever les monuments ou signes de sépulture qu'elles y ont fait placer, sauf pour les premières seulement à user du droit de renouvellement des dites concessions *trentenaires* si elles le jugent convenables.

» Passé ce délai, l'administration fera enlever d'office les monuments ou signes de sépulture quelconques, aux frais, risques et périls des concessionnaires. »

Une fraudeuse qui jette son enfant et prend la fuite. — Lundi vers six heures du soir, à l'arrivée du train venant de Mouscron, les préposés de service à la gare arrêtèrent une femme Clémence Dubar, âgée de 24 ans qui doit demeurer à Roubaix, rue du Tilleul. *Elle portait un enfant de 4 à 5 mois, et on* avait trouvé dissimulés dans ses vêtements 3 kilos de tabac à fumer.

Deux douaniers partirent de la gare pour la conduire à la prison municipale; arrivés au carrefour des rues de Roubaix, de la Dime et des Orphelins, un homme s'approcha tout à coup de la femme et la tira par le bras; celle-ci, se baissant jeta son enfant sur la chaussée et partit à toutes jambes, avec l'homme, dans la direction de la rue des Carliers.

L'un des préposés se mit à sa poursuite, pendant que son camarade relevait le pauvre petit. L'enfant a été apporté au poste avec toutes les précautions possibles par les braves douaniers. On l'envoya ensuite à la Maternité.

Arrestation pour entrave à la liberté du travail. — Samedi soir, à la sortie des ouvriers de la filature de MM. Descamps et Cie, Edouard Prouvost et Ernest Leclercq, rattacheurs, âgés de 26 ans, à qui on avait offert leurs livrets, cherchèrent querelle aux nommés Delplanque et Massart, qui avaient repris le travail. Ils leur reprochaient de les avoir trahis, surtout Delplanque, qui aurait été, à les en croire, le principal promoteur de la grève.

Ils se sont portés à toutes sortes de menaces, mais la police ayant eu connaissance des faits les a arrêtés. Ils ont été conduits lundi matin à Lille.

Ennemis de la police. — Deux jeunes gens, les frères Demuynck, Gustave, âgé de 20 ans ; et Edouard, 18 ans, demeurant rue du Jambon, maisons Turc, ont été arrêtés dimanche, à 10 heures du soir, pour outrages et rebellion envers les agents de police Voreux et Desrousseaux. Ce dernier surtout a été l'objet de graves violences.

Deux individus qu'on n'a pas encore retrouvés avaient tenté de délivrer les deux frères : ceux-ci disent ne pas les connaître.

Un commencement d'incendie. — Lundi, vers dix heures du matin, les enfants Vandebroucq, demeurant rue de la Marlière, avaient fait, dans la chambre à coucher, en l'absence de leur mère, une petite chapelle. Ils avaient allumé des bougies ; malheureusement, l'une d'elles s'étant renversée, mit le feu à des étoffes légères. L'incendie se serait vite étendu à toute la chambre, mais les voisins ayant vu la fumée sortir par une étroite fenêtre, arrivèrent à temps au secours. Les dégâts sont peu importants.

La fraude. — Dimanche soir les préposés de douanes Macelle et Fabiani de la brigade mobile de Mouveaux, ont mis en état d'arrestation, à la croisade Labis, le nommé Jules Lammelin, âgé de 29 ans, demeurant à Roubaix, porteur de 6 kilogs de café torréfié d'une valeur de 24 francs.

Mouveaux. — *Un escroc.* — Dimanche matin, un individu se présentait à Mouveaux chez M. Leplat-Lenfant, plombier zingueur et marchand d'articles de ménage, route de Roubaix, non loin du Blanc-Seau. Cet individu, se disant domestique au service de Mme Descat, demanda pour le compte de sa patronne divers articles : brosses de soie et de chiendent, peaux de chamois et autres objets qui lui furent livrés.

Ce n'est que quelques heures après la livraison que M. Leplat apprit qu'il avait eu affaire à un habile escroc.

Plainte a été déposée contre lui et grâce à son signalement on espère l'arrêter sous peu.

Marcq-en-Barœul. — *Assistance médicale gratuite.* — Dimanche, à 11 heures du matin, a eu lieu, sous la présidence de M. Delesalle, maire, la réunion des membres du bureau de bienfaisance et de la commission de l'hospice chargés de la direction du service de l'Assistance médicale gratuite.

M. J.-B. Hellin a été nommé vice-président de cette commission, et M. le docteur Duray, médecin pour le nouveau service.

Les personnes ayant à solliciter leur admission comme bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite sont priées de se faire inscrire à la mairie pour la préparation des listes.

Linselles. — Une cérémonie touchante a eu lieu lundi matin à Linselles.

A l'occasion du conseil de révision, les jeunes gens de la commune appartenant à la classe 1894, ont tous assisté à une messe célébrée à leur intention par M. le Curé.

A cette messe a été bénie une superbe couronne de perles noires offerte par ces jeunes gens à un de leurs amis, Alphonse Willemkens, conscrit de cette année, mort il y a une quinzaine de jours.

Cette couronne a été ensuite portée au cimetière sur la tombe du défunt.

Halluin. — *Une sauvage agression contre les douaniers.* — Sous ce titre, nous avons dit qu'un des quatre agresseurs du douanier Berger, Emile Dumortier, avait été arrêté. La police d'Halluin a procédé dimanche vers onze heures du matin à l'arrestation de deux autres de ces individus. Ce sont les nommés Dupont, dit Paris, âgé de 21 ans et Victor Declercq, 20 ans, demeurant tous deux à Halluin. Le quatrième qui est de nationalité Belge, a dû passer la frontière.

Quant au préposé des douanes Berger, si aucune complication ne survient, il pourra reprendre son service dans cinq ou six jours.

LILLE

Un incendie à Lille. — *Scènes émouvantes.* — Un incendie s'est déclaré, dans la nuit de lundi à mardi, chez les époux Segers, qui tiennent un estaminet au *n° 56 de la rue des Sarrasins, sous l'enseigne : « A la Colonne de 1792. »*

Les locataires de l'habitation, réveillés en sursaut au moment où l'incendie avait pris déjà de grandes proportions, ont été forcés, les uns de sauter par les fenêtres, d'autres de traverser des endroits gagnés par l'incendie pour éviter un danger imminent.

Dans le sauvetage, M. Segers, en descendant le long des persiennes enflammées, s'est grièvement brûlé à la main droite.

La cause de l'incendie n'est pas encore terminée. Les dégâts, couverts par une assurance s'élèvent à 20,000 francs.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 6 mai.* — MENACES D'UN BRACONNIER. — Le lundi 29 avril, un douanier du poste de Tourcoing-les-Francs avait rencontré au hameau des Obeaux, à Bondues, un individu, porteur d'un sac, dont les allures paraissaient suspectes : il voulut connaître le contenu du dit sac, *mais notre homme opposa une vive résistance et menaça* de son couteau ouvert le préposé.

Ce dernier vint à bout du récalcitrant et constata que la charge qu'il avait était une série de lacets, les véritables instruments de travail des braconniers. L'individu déclara s'appeler Charles Denys, âgé de vingt-neuf ans et être ouvrier de ferme à Bondues; il raconta qu'il avait trouvé les lacets en question. Comparaissant en correctionnelle pour outrages et rebellion, Charles Denys est condamné à un mois de prison.

Un singulier visiteur. — M. Malfait, marchand de paille, à Croix, avait, en rentrant chez lui, lundi 29 avril, trouvé son lit sens dessus dessous; puis dans une autre pièce, il avait vu un individu qui était occupé à *fouiller une armoire et qui, en entendant du bruit s'était* retourné brusquement comme s'il était à attendre le maître de la maison. M. Malfait voulut le prendre par le bras pour le conduire au poste de police et lui demander compte de sa manière d'agir. Mais le visiteur essaya de fuir, puis fut rattrapé.

Dès que l'homme fut interrogé, on apprit qu'il avait été déjà condamné maintes fois, qu'il logeait en dernier lieu à la « Clef d'Or » rue du Chemin de Fer, à Roubaix, mais en réalité n'avait pas de domicile fixe : aussi traduit sous l'inculpation de vagabondage et tentative de vol, Charles Egenbach qui a 39 ans est condamné à trois mois et un jour de prison.

Des outrages adressés le 30 avril, rue de l'Industrie, à Roubaix à un agent, valent à Jeanne Vanderelst, 39 ans, tailleuse, qui s'est rendue coupable du délit, une peine de six jours.

Cour d'appel de Douai. — L'affaire Lévy frères. — Malgré l'éloquence influente de Me Waldeck-Rousseau, le ministère public a posé, lundi, des conclusions tendant à la confirmation du jugement du Tribunal de commerce de Tourcoing.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE
31, RUE SAINT-GEORGES, 31
J. DUCROCQ, Propriétaire
— *COURS du Mardi 7 Mai 1895* —

Toute commande de poissons, etc. pour diners, noces et banquets exécutées dans les 24 heures. Prière de donner les commandes avant midi.

Langoustes [illegible]		Cabillaud	0,90
Homards [illegible]		[illegible] (gros) la pièce	»,»»
[illegible]		[illegible]	2,40
Crevettes [illegible]		[illegible]	2,00
[illegible]		[illegible]	»,»»
Escargots, la douz.	et 0.00	Barbue	2,00
HUITRES la douz.		Raie	0,90
Arcachon 0,00 ; extra	1.00	Flétan	»,»»
Marennes blanches extra	[illegible]	Rougets	»,»»
Anglaises (extra-fines)	2.00	[illegible]	»,»»
Moules parquées le kilo	0.20	Truite saumonée	2,50
		Anguilles de rivière	1,75
SALAISONS		Anguilles de mer	»,»»
		Vives	»,»»
Saumon rouge le 1[2 kil.	»,»»	Saumon blanc	»,»»
Morue nouvelle le 1[2 k.	»,»»	Crevettes	0,80
Harengs saurs [illegible]		Brochet (eau douce)	»,»»
Harengs salés [illegible]		Merlans	»,»»
		Eperlans	»,»»
		Merluches	»,»»
		Sardines fraiches	»,»»

GROS ET DÉTAIL

Saumon frais garanti non frigorifié (Hollande) »,»» le 1[2 k. Poissons rouges, 20 et 30 cent. pièce. — Tanches vivantes et carpes vivantes pour pièce d'eau, prix selon la grosseur. — English Bacon, 0.00. — Anchois au sel blanc, 2 fr. le 1[2 k. Maquereaux marinés, 0,30 la portion. Harengs à la daube, 0,15. **Belles anguilles de rivière** à l'oseille, 1 fr. 75 le 1[2 kil. **Cuisses de grenouilles,** la baguette de 12, 0,»» c. Raie à la daube 0,50 la portion.

Belles crevettes 0 fr. 80 le 1[2 kil.

Belles Ecrevisses du Rhin vivantes 0,20 à pièce — **Langoustes** fraîches 4 à 8 fr.

CONSERVES DE POISSONS

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Une réponse de M. O. Branquart, adjoint au citoyen Renard

Roubaix, le 5 mai 1895.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix,*

Je ressuscite un instant pour répondre au citoyen Renard qui a cru devoir m'attaquer dans sa *conférence* de Lannoy du mois dernier.

J'aime à croire que vous m'accorderez les colonnes de votre estimable journal et je vous en remercie bien sincèrement à l'avance.

Comme dans le *discours* de Renard ce qui me blesse le plus c'est le cri de cette *voix de son auditoire* : « à bas les voleurs » qui est inconstablement une allusion aux 5.000 francs qui m'ont été confiés pour l'installation de la coopérative que l'on a connue, je me fais d'abord un devoir de donner comme suit l'emploi que je fis de cette somme :

Horloger pour 1 œil de bœuf, 35 fr.; Dervaux, imprimés, 97; Dewimaux, assurance immeuble, 12.90; Louis Courouble, meubles d'estaminet, 350; Jean-Baptiste Lemaitre, timbre coopérative, 2.50; Géry Decaux, meubles d'estaminet, 434.90; Joseph Chéron, colonne en fonte pour estaminet, 64.70; Alfred Veifaille, bureau noir, 20; Gustave Kints, enveloppes pour bureau, 4; Auxlocataires des maisons contiguës à l'immeuble, 25; Louis Leleu, bouteilles vides, 91; Dervaux, à-compte sur fournitures de bureau, 200; Jouvenau, maître-maçon, à-compte, 500; Louis Courouble, pour solde meubles estaminet, 43.25; Emile Rossele, pour frais divers, 94.40; A. Roty, pour poêle et tuyaux, 119.05; A. Descrouet, sellier, 14; Ém. Fleurbay, pour cheval, 23.70; L. Crébé, homme d'affaires, pour travaux d'écriture divers, 200; Olivier Branquart, frais divers, pendant toute l'installation, 250; Castelain, ustensiles boulangerie, 250; Eucher Lamarque, zingueur, pour pompes à bière, etc., 195; Charles Hache, tapissier, 32.30; Verrerie, 117.50; Dewimaux, homme d'affaires, chargé de l'acquisition de l'immeuble à 2 0[0 sur 20.000 francs, 200; Jouvenau, maçon, 2e à-compte, 500; Cnudde, entrepreneur, sa facture, 1.021; Crébe, pour papiers d'affaires, 13.35; Henri Carrette, pour 1.000 journaux, 30; Gustave Leclercq, pour achat de couleurs pour le tableau de la Coopérative et pour déplacements, les 12, 13 et 14 janvier, 17.50; Gustave Leclercq, pour une semaine de travail, 18. — Total 5 006.05.

Or, mes dépenses se sont élevées à cinq mille six francs cinq centimes, pour cinq mille francs juste qu'on m'avait donnés.

Mais, on voit dans le détail ci-dessus fr. 250, que je m'étais attribués pour frais divers, et que j'explique en disant que pendant plus de deux mois j'ai été tous les jours à Lannoy, quand je n'y allais pas deux fois.

J'y ai souvent mangé à mon compte, et comme alors je ne voyageais pas encore en franchise, je payais donc mes frais de tramways.

Si on ajoute à ces dépenses des voitures qu'on m'avait ordonné de prendre pour aller à Templeuve et à Tourcoing, on jugera si j'ai pu dépenser les 250 francs dont il s'agit.

Or, le Tribunal, dans le procès qu'intenta l'administration de la Coopérative l'année dernière contre moi, me condamna à rembourser 200 francs sur ces deux cent cinquante francs.

Par conséquent, 5006 fr. 05 moins 200 reste donc 4,806 fr. 05.

J'ai vendu à la Coopérative pour 380 francs de bancs que je n'ai jamais reçus, ajoutés à 4,806 fr. 05, égal 5,186 fr. 05.

J'ai donc effectivement dépensé 5,186 fr. 05 pour 5,000 francs seulement que j'avais touchés.

Et maintenant, citoyen qui avez crié : « A bas les voleurs » non seulement j'y ai mis de mon argent dans les dépenses de l'installation de la Coopérative, mais, par dessus le marché, le tribunal vient de me condamner solidairement avec les premiers sociétaires à rembourser les 5000 fr. que MM. Desurmont et Diéval de Tourcoing avaient bien voulu nous avancer.

Vraiment, je n'ai rien à dire de cette condamnation trop juste, puisque je m'étais porté garant de cette *somme, mais pourriez-vous me dire maintenant, citoyen,* où est le vol ?

Voilà pour le premier point que je voulais réfuter.

J'en arrive maintenant aux paroles de Renard.

Quand j'étais socialiste collectiviste, et non collectivore, pour me servir de nouveau de mon mot, et que Renard habitait Fourmies, celui-ci venait souvent à Roubaix.

Il descendait toujours chez moi et, naturellement, gratuitement.

Il est vrai de dire qu'il me reçut un jour chez lui très bien aussi, même avec un ami : mais je ne lui fis cependant qu'une seule visite alors que lui vint chez moi huit à dix fois, si ma mémoire est fidèle.

Voici plus fort : Renard m'amena un jour un de ses amis que je ne connaissais pas du tout, et je l'eus chez moi au moins deux mois.

J'avais pu croire que Renard répondait pour lui, mais quelle ne fut pas ma surprise quand je reçus un jour une lettre de Victor me disant qu'il n'entendait nullement être responsable des dettes que pourrait faire son ami.

Nous n'eûmes évidemment aucune difficulté ensemble à ce sujet, car je répondis à Renard que si cet ami ne me payait pas je passerais tout simplement son compte à profits et pertes.

Eh bien, mon cher Renard s'il est vrai que je t'ai dit un jour que j'étais illustre, je n'en disconviendrais pas, car vraiment j'étais un illustre imbécile pour recevoir, dans de pareilles conditions, pas un coco-félé si tu veux, mais des vilains cocos comme toi.

Non seulement je t'ai hébergé chez moi plusieurs fois, mais pour faire *toujours et toujours* preuve de solidarité je t'ai acheté du vin sans en avoir besoin quand tu en plaçais.

Ecoute, mon cher, pour l'instant je ne suis pas trop disposé à faire de polémique parce que je veux reconquérir la bonne renommée dont je jouissais autrefois, en travaillant et en travaillant beaucoup pour rattraper mes pertes d'argent et élever mes enfants comme un bon père de famille; mais, pour les prochaines élections municipales, toi et tes amis me trouveront pour faire alors du bon socialisme en contradiction duquel vous vous mettez sans cesse.

Et, celui avec lequel il me plaira surtout de discuter, par l'écrit ou par la parole, ce sera avec ce pauvre Jaurès.

Je dis pauvre Jaurès, car s'il avait pu, sur les bancs de *l'école, apprendre à connaître ces sujets d'aujourd'hui* avec lesquels, moi, j'ai vécu plusieurs années, je crois qu'il ferait maintenant de moins beaux rêves qu'il n'en fait.

Pardon, Monsieur le Directeur, du décousu que doit avoir ma longue lettre, car les soucis que j'ai eu ce moment ne me permettent pas d'être plus dispos.

Aussi, si je ne craignais que tout le monde ne me reconnût, signerais-je bien volontiers, pour être agréable à Renard : « coco félé ».

J'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de vous saluer très sincèrement.

O. Branquart, adjoint.

A propos d'un incendie à Tourcoing

Tourcoing, le 5 mai 1895.

Monsieur le Directeur
du Journal de Roubaix,

Connaissant votre impartialité, j'ai recours à votre obligeance pour l'insertion de ces quelques lignes, qui rectifieront un point de votre compte-rendu concernant le second incendie qui s'est déclaré dans les bâtiments de Messieurs Ch. Dewavrin fils et Cie, jeudi 2 mai, vers 3 heures du matin.

Ce n'est point en passant rue Chanzy que je me suis aperçu de l'incendie, mais bien de ma chambre, située vis-à-vis des bâtiments sinistrés. Ceci pour couper court aux commentaires facheux pour ma réputation qui ont pu se produire de la part de personnes qui ont cru à ma présence dans la rue à cette heure indue de la nuit. Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes civilités distinguées.

Pierre Cau Fils, rue Chanzy.

Le **Tapioca Rils** sert à faire des potages délicieux. 38764

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du lundi 6 mai.* — Madeleine Dutrieux, rue de l'Espérance 74. — Julie De Graeve, rue de Mons. — Lucienne Prévost, rue de St-Louis, cour Lebrun 4. — François Lewille, rue des Champs 2. — Irma Metsers, rue des Fleurs, cour Desrousseau 35. — Julia Devriese, rue Jacquard 94. — Fernande Pensaert, rue des Chasseurs 9. — Madeleine Blanchard, rue de Leuze 44. — *Mariages.* — Edouard Lecomte, 24 ans, sans profession, à Croix et Marguerite Delcroix, 18 ans, sans profession, rue d'Alsace 15. — Georges Duponchel, 24 ans, apprêteur, rue des Longues-Haies et Jeanne Devrindt, 24 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies. — *Déclarations de décès.* — Florence Bourgeois, 47 ans, aux Petites-Sœurs. — Zélia Renoir, 5 ans, rue Thècle 43. — Alphonse Mahieu, 2 mois, rue Voltaire prolongée. — Pierre Lefèvre, 42 ans, rue du Tilleul 128 ter. — Marie Lauvaux, 32 ans, rue du Tilleul 278. — Maria Cléty, 42 ans, rue Neuve 23.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du dimanche 5 mai.* — Adolphe Duterte, rue Lien. — Gaston Dujardin, rue Pré de la Baille. — Adrienne Plouvier, rue de la Madeleine. — Marie Degroote, rue de Gand. — *Du 6.* — Jean Robbezins, rue Jacquart. — Héléna Houset, rue de la Marlière. — Blanche Tanghe, fort Vanoutryve. — Gustave Lemaire, rue Phalempins. — Georges Delrue, Pont-de-Neuville. — Aline Desmyttère, rue des Ursulines. — Marguerite Craes, rue Phalempins. — Raoul Guncher, rue de Paris. — Céline Duquesne, rue Messiaen. — *Déclarations de décès du 5.* — François Beuque, 36 ans, rattacheur, rue Delhaye 15. — Blanche Dessauw, 25 ans, rue de la Malcense 186. — Edouard Bodin, 2 ans, rue de la Croix-Rouge 9. — Hubert Piercot, 20 ans, trieur, rue des Molles-Briques 26. — Cyrille Leignel, 46 ans, trieur. — *Du 6.* — Emile Roelandt, 36 ans, gendarme, rue des Piats. — Henri Windry, 5 mois, chemin des Carliers. — Ludivine Pra, 88 ans, Hôpital-Civil. — Jean-Baptiste Delannoy, 69 ans, tisserand, rue d'Anvers 129.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DESTOMBES-CLETY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Maria-Constance CLÉTY, décédée à Roubaix, le 6 mai 1895, à l'âge de 42 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 8 courant, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures 1[4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 dudit mois, à 9 heures 1[2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 23.

Les amis et connaissances de la famille MORTIER-STICHELBOUT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Maurice MORTIER, décédé à Roubaix, le 6 mai 1895, à l'âge de 5 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme *en tenant lieu* et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le mercredi 8 mai 1895, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrême, 17, à 3 heures 1[2.

Les amis et connaissances de la famille J. CATEL-GATEFF..., qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Louis-Marius CATEL, décédé à Hem, le 7 mai 1895, à l'âge de 13 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels qui auront lieu le mercredi 8 courant, à 4 heures, en l'église d'Hem. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d Hem, 17, au Petit-Lannoy, à 3 h. 1[2.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 9 mai 1895, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Mélanie DUFERMONT, épouse de M. Félix VANOUTRYVE, décédée à Roubaix, le 11 mai 1894, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 8 mai 1895, à 9 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Berthe-Jeanne FOVEAU, décédée subitement à Roubaix, le 24 avril 1893, dans sa 30e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

NORD

L'élection sénatoriale du Nord. — C'est M. Depreux, l'un des membres les plus distingués de la franc-maçonnerie, ancien représentant de la Société des Allumettes, qui a été choisi par les Cambrésiens comme candidat opportuniste à la prochaine élection sénatoriale, sous ratification du congrès départemental.

Un meurtre. — Une femme tuée par son mari à Nempont Saint Firmin. — Vendredi, à la suite d'une violente querelle avec sa femme, Antoine Becquelin, âgé de 60 ans, au paroxysme de la colère, brandit un couteau et en frappa violemment sa femme qui fut atteinte au ventre; puis sans s'occuper de sa victime, il alla tranquillement travailler aux champs.

Quant à la femme Becquelin, née Augustine Leborgne, âgée de 59 ans, elle eut encore la force de se trainer chez des voisins, mais elle expirait la nuit suivante dans d'atroces souffrances.

L'assassin a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt de Montreuil.

Douai. — Un gendarme, Désiré Grevet, a été gravement blessé lundi matin pendant des exercices que le capitaine de gendarmerie faisait exécuter à plusieurs brigades; son cheval est tombé sur lui et a occasionné des lésions internes; l'état du gendarme est désespéré.

PAS-DE-CALAIS

Un terrible accident, — TROIS MORTS. — Béthune, 6 mai. — Un terrible accident vient de se produire au moulin de Reveillon. Il y a trois morts.

Béthune, 6 mai. — Le moulin de Reveillon, où s'est produit l'accident déjà signalé, appartient à M. Clovis Leroy, de Chocques. C'est une petite machine à vapeur nouvellement montée dans ce moulin qui a fait explosion au moment de la mise en marche. Le bâtiment ne forme qu'un monceau de décombres.

Les trois victimes sont : M. Lévêque, âgé de 29 ans, qui conduisait la machine et les deux fils de M. Leroy, âgés de 16 et 14 ans. Le parquet vient de se transporter sur les lieux pour procéder à une enquête.

La tempête à Calais. — La violente tempête qui s'est abattue sur notre littoral dans l'après-midi de vendredi a causé plusieurs sinistres.

Le bateau de pêche *Auguste et Marie,* patron Beaugrans, partait de Wissant pour la pêche au maquereau. Vers six heures et *demie du soir, le vent souffla en tempête* et le bateau fut poussé sur le banc à 1 mille et demi environ au nord du cap Gris-Nez.

Le vent redoublant de violence, le navire sombra et l'équipage, composé de 9 personnes, disparut dans les flots; aucun cadavre n'a été retrouvé. La plupart des victimes étaient des pères de famille.

BELGIQUE

Les démocrates chrétiens et la Ligue démocratique. — Le bureau de la Ligue démocratique et le groupe démocratique catholique de la Chambre se sont réunis dimanche rue Locquenghien, à Bruxelles.

L'assemblée s'est occupée de la rédaction d'un manifeste, formulant à nouveau le programme de la Ligue et les points principaux des vœux émis dans les divers congrès. Ce manifeste sera soumis à la prochaine réunion du comité central.

Le prochain congrès de la Ligue aura lieu à Gand au mois de septembre.

Conformément à une décision prise il y a trois mois, le comité central aura à examiner les statuts et à les modifier s'il y a lieu.

Sur la proposition de la Ligue ouvrière antisocialiste de Gand et de l'assentiment de tous les membres du bureau des mesures seront prises pour empêcher le retour des incidents qui se sont produits et à assurer à la Ligue la marche progressiste et énergique que les circonstances imposent.

— *Le nouveau parti démocratique chrétien devant l'association conservatrice de Bruxelles.* — Le comité central de l'Association conservatrice de Bruxelles s'est réuni lundi après-midi. *Un très grand nombre de délégués cantonaux étaient présents.* L'assemblée comptait environ 125 personnes. M. le comte de Merode-Westerloo, ministre des affaires étrangères, M. Beernaert, plusieurs sénateurs et députés de Bruxelles en étaient.

Un long échange de vues a eu lieu au sujet de la fondation du « parti démocratique chrétien » à Bruxelles. Les chefs de ce parti qui font partie du comité central, notamment MM. Renkin et Carton de Wiart se sont vivement élevés contre l'intention qu'on leur a prêtée de vouloir créer un organisme qui ne serait qu'une machine de guerre contre l'Association conservatrice et contre la Maison des Ouvriers.

Ils veulent simplement réunir en un groupement autonome les forces ouvrières et démocratiques éparses dans les Maisons des ouvriers et les autres associations *démocratiques catholiques de l'arrondissement de Bruxelles.* Ils ont vivement protesté qu'ils ne voulaient notamment nuire en rien à l'œuvre des Maisons ouvrières, que l'action du nouveau parti aura, au contraire, selon eux, pour résultat de développer et de rendre plus prospères.

Des explications ont aussi été demandées aux créateurs du nouveau parti au sujet de leur programme.

Plusieurs membres, et notamment M. Beernaert, ont fait ressortir que le programme de l'Association était assez large pour maintenir l'union, au sein de celle-ci, de toutes les nuances de l'opinion catholique.

L'échange de vues n'a pas eu de conclusion tout à fait adéquates à son objet. On a voté cependant unanime*ment un ordre du jour déclarant qu'à l'avenir les* Maisons des Ouvriers désigneront leurs candidats aux élections sans immixtion aucune de l'Association conservatrice dans leur choix.

— *Une conférence de l'abbé Daens à Anvers.* — *Le député démocrate appelé à Rome.* — *Intervention probable du Pape dans le désaccord entre les catholiques.* — M. l'abbé Daens, député d'Alost, a donné, dimanche, une conférence à Borgerhout, 1, faubourg d'Anvers. L'auditoire comprenait au bas mot 2,000 personnes. Des manifestations en sens divers ont accueilli l'orateur, qui n'a pu parler qu'après avoir attendu un quart d'heure que le calme fût rétabli.

A l'issue de la conférence — qui a été écoutée dans un silence relatif, — l'abbé Daens a été reconduit à la gare par un cortège d'un millier de personnes dont les uns sifflaient et dont les autres applaudissaient le député d'Alost.

Au cours de sa causerie, l'abbé Daens a déclaré que le Nonce lui avait dit que le Pape désirait le voir à Rome pour l'entendre ; l'abbé a annoncé ensuite son prochain *départ pour la ville éternelle.*

On sait que Mgr Doutreloux, évêque de Liége, et le chaud soutien des idées démocratiques-chrétiens parmi l'épiscopat, est aussi en ce moment à Rome.

Il est certain que de grands efforts se font en ce moment auprès du Vatican pour amener le Saint-Père à intervenir en Belgique dans les dissensions entre catholiques.

On dit que le choix qui sera fait du titulaire de l'évêché actuellement vacant de Bruges fournira une indication de l'opinion du Saint-Siège au sujet de ce conflit. Aussi de part et d'autre attend-on cette nomination avec impatience.

Bruges. *La procession du Saint-Sang à Bruges.* — C'est aujourd'hui lundi qu'a eu lieu à Bruges la procession annuelle destinée à célébrer l'anniversaire de l'arrivée dans la vieille cité, en 1150, de la relique du sang du Sauveur. Comme d'habitude elle avait attiré une grande foule d'étrangers; le nombre de ceux-ci est évalué à plus de 15,000.

On remarquait cette année dans la procession plusieurs groupes nouveaux.

La procession, on le sait, est un cortège à la fois historique et religieux. Le défilé en dure plus d'une heure. La sainte relique est porté par les chanoines du chapitre.

Mgr Stillemans, évêque de Gand, et Mgr Waffelaerts, *vicaire-capitulaire du siège actuellement vacant de* Bruges, étaient en tête du groupe des chanoines.

Derrière la relique marchaient le gouverneur de la province, le bourgmestre, les sénateurs et députés et les autres autorités civiles.

Gand. — *Cortège allégorique en l'honneur du 1er mai.* — Les socialistes gantois ont fêté le 1er mai le 6 mai. Ils l'ont fêté par un cortège allégorique et décoratif que ceux qui l'ont vu s'accordent à trouver très réussi.

Les fleurs ont dominé et le rouge du parti ouvrier était quelque peu à l'arrière plan.

La grève des rattacheurs à Verviers. — Menace de fermeture d'usines. — Les fabricants syndiqués — ils le sont presque tous — viennent de faire afficher dans les différents quartiers de la ville une proclamation, signée par les principales firmes, disant que le seul moyen de mettre fin à la grève actuelle, qui est un véritable désastre pour l'industrie verviétoise, est de fermer complètement toutes les usines.

Un délai de huit jours est accordé aux ouvriers pour réfléchir. Si pour le 13 mai les rattacheurs n'ont pas repris le travail, toutes les fabriques seront entièrement fermées.

Cette cessation de travail pour les différentes catégories d'ouvriers aura des conséquences désastreuses, car Verviers compte certainement plus de vingt mille ouvriers de fabrique.

Mouscron. — *Les courses.* — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu dimanche 5 mai, à Mouscron, devant un nombreux public.

1re Course. Au trot monté, 2000 mètres. — 1er Rigolo, à sir Francis de Roubaix ; 2e Oronte, à M. Murman de Roulers ; 3e Fileuse, à M. Desruelle, d'Annappes ; 4e Hybéa, à M. C. Vandenbulque, Mouscron.

2e Course. Trot attelé, 3000 mètres. — 1er prix Jomyn, à M. Verraeghe, de Tourcoing ; 2e Red-Float, à M. Jean de Bien, de Courtrai ; 3e Gorunne II, à Sir Francis, de Roubaix.

3e Course. Au Galop. — 1er prix Aiglon, à sir John de Waereghem ; 2e prix Voltaire, à M. Pierre Debert à Meulebeke ; 3e prix The Faune, à M. C. Verzele à Mouscron.

4e course. Trot attelé, 3000 mètres. — 1er prix Rigolo à sir Francis, de Roubaix ; 2e Derby à C. Vandenbulque, de Mouscron ; 3e Liana, à P. Darkens, de Courtrai ; 4e Gika, à Vanwalleghem, de Courtrai.

5e Course. Trot monté. 3.000 mètres. — 1er prix La Goulue, à M. Méquignon à Wizernes ; 2e prix Jersey, à M. E. Verecke de Lille ; 3e prix Polisson II, à M. H. Dejonghe à Roulers.

— *Une fête au cercle ouvrier.* — Le Cercle ouvrier de Mouscron, composé d'une centaine de membres, ayant pour directeur M. l'abbé Bossut et pour président M. Henri Lerouge, a fêté dimanche le 10me anniversaire de sa fondation. A 7 heures du matin une messe solennelle a été chantée en la chapelle du Cercle, où a eu lieu ensuite la communion générale de tous les membres.

A quatre heures de l'après-midi un banquet a réuni tous les sociétaires ainsi que plusieurs patrons de Roubaix et de Tourcoing qui occupent dans leurs usines des ouvriers de Mouscron.

Pendant le banquet, des diplômes ont été remis à quatre membres fondateurs : MM. Cyrille Vandeputte, Alphonse Goethals, Germain Parmentier et Floris Parent. Au dessert, M. l'abbé Bossut, a porté un toast à M. Lerouge et lui a remis, au nom des membres du Cercle, son portrait dessiné par M. E. Cracco, l'artiste bien connu. M. Lerouge a ensuite porté un toast à SS. Léon XIII et au vénérable directeur M. l'abbé Bossut.

M. Vienne de Tourcoing a bu à la prospérité du Cercle. Cette fête intime a pris fin vers dix heures du soir.

Courtrai. — *La statue de Mgr De Haerne.* — Nous apprenons que l'inauguration du monument à ériger à la mémoire de Mgr De Haerne aura lieu au mois d'août prochain. D'après ce qu'on nous a affirmé, les travaux commenceront incessamment. Dans une huitaine de jours sera placé sur la Grand'Place le piédestal, face à la maison de M. le notaire Opsoomer.

— *Tribunal correctionnel.* — Audience du 6 mai. — *Coups réciproques.* — Au cours d'une discussion survenue le 26 mars 1894 au hameau du Mont à Leux, à Mouscron, trois individus de cette localité, Jules Hoornaert, marchand de beurre, Jules Tromon et Armand Desbonnet en sont venus à des voies de fait. Tromon est condamné à huit jours de prison, conditionnellement. Hoornaert et Desbonnet sont acquittés, les faits mis à leur charge n'étant pas suffisamment établis.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Wattrelos. — Dimanche 4 mai, concours de Clermont donné par la fédération colombophile l'Egalité chez M. Dhellemme, *hameau de la Houzarde. Lâcher 5 h. 30. Beau temps.* Vent nord, convoyeur L. Petit. 1er prix Leruste h. u. 3p. 2e Loncke h 3p. 3e Tiberghien 2p. 4e Monnet r. r. 5e Devernay. Le premier avec une vitesse de 806 m. 40. Le dernier avec une vitesse de 749 m. 09. Distribution des prix jeudi soir.

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Mardi 7 mai, chez Ch. Desrousseaux, estaminet de l'Ours, rue Pellart, à Roubaix, il se jouera une belle partie de coqs qui gagne 2[3 pour 30 fr. paire de plaisir à 5 fr., contre les Amis réunis de Mouveaux. Mise au parc à 6 heures.

— Il y avait une assistance excessivement nombreuse, lundi soir chez M. Cambier. Au « Clairon des Zouaves » rue Pellart, pour assister à la belle partie qui se jouait contre le « Bon Vivant » de la rue des Champs. Il s'agissait du rendage d'un 3 de 5 pour 50 fr. A l'attaque les deux sociétés étaient paires à paires. Le « Clairon des Zouaves » a gagné 3 paires, il est donc resté vainqueur.

— Il y avait comme toujours considérablement d'amateurs lundi soir chez M. Delbeck au Maréchal de Coyghem, Grande-Rue, pour prendre part à l'intéressante partie qui se jouait contre les Amis réunis d'Herseaux. On battait 2 de 3 mort pour 30 fr. avec paires de plaisir à 5 fr. Le Maréchal de Coyghem a gagné la 2e paire; Herseaux a gagné la 1re, 3e et 4e paires. Il y avait d'importants paris des deux côtés.

— Considérablement d'amateurs se trouvaient réunis dimanche soir chez M. Cambier, au Clairon des Zouaves, rue Pellart, pour prendre part à la belle partie qui se jouait contre plusieurs amateurs de l'Epeule; l'enjeu était de 50 francs avec paires de plaisir à 10 francs. La première paire citée pour 25 francs ; cinq paires ont battu à cette partie qui a été suivie avec beaucoup d'intérêt par tous les assistants. Voici les résultats : le Clairon des Zouaves a gagné la paire citée et perdu les quatre autres paires ; il y a eu d'importants paris des deux côtés.

— Il y avait beaucoup de monde dimanche à 5 heures, chez M. A. Castel, rue Nain, pour assister à la partie qui se jouait, entre les Sans-Crainte de chez Catel, et l'Abondance de la rue de Mouveaux; il s'agissait d'un 2 de 3 mort pour 50 francs avec paires de plaisir à 5 francs. Voici les résultats : La société de l'Abondance a gagné les premières et troisième paires; Castel a gagné la deuxième paire. Il y a eu passablement de paris des deux côtés.

— La partie qui a eu lieu dimanche à 6 heures chez M. Vandecrux, estaminet du Beau Parc, boulevard de Metz, avait attiré de nombreux amateurs; on jouait un 2 de 3 mort pour *50 francs contre la société Stittekatte et Cie de Roeleghem* (Belgique). Voici les résultats : Vandecrux a gagné les 1re, 3e et 4e paires et perdu la deuxième. Beaucoup de paris des deux côtés.

— Beaucoup d'amateurs se trouvaient dimanche à midi, chez M. O. Savary, rue du Tilleul, pour assister au rendage de la partie qui se jouait contre M. Paul Mathon. 2 de 3 pour 30 fr. Savary a gagné la 2e paire; Mathon a gagné les 1re 3e et 4e paires. Les paris n'ont pas fait défaut.

— C'est devant une nombreuse assistance qu'a eu lieu, dimanche après-midi, chez M. L. Mathon, rue de la Balance, le rendage d'un 3 de 5 pour 30 francs avec paires de plaisir de 5 francs. On a vu dans cette partie le terrible borgne de Mathon contre le redoutable bleu de Savary. Mathon a gagné les première et deuxième paires, et perdu la 3e. Le borgne à Mathon, est reste vainqueur en seconde paire. La quatrième paire n'a pas décidé. Grande animation et paris sérieux.

— Passablement d'amateurs se trouvaient réunis dimanche après-midi chez M. Félicien Descamps, rue du Tilleul, pour la partie qui se jouait contre Emile Delmarle de la rue Beaurewart. Il s'agissait d'un 2 de 3 pour 15 francs avec paires de plaisir à 3 francs. Les coqs pesaient de 5 à 6 livres. Voici les résultats : Félicien Descamps a perdu les 1re et 2e paire, et gagné les 3e et 4e paires. Il y a eu beaucoup de paris des deux côtés.

— C'est devant une nombreuse assistance qu'a eu lieu dimanche chez M. Duterte au Dragon Français, rue de l'Epeule, *une intéressante partie contre les Invincibles de Wasquehal.* On jouait un 3 de 5 pour 30 francs avec paires de plaisir à 5 francs. Le Dragon a gagné les première, troisième et quatrième paires, et perdu la seconde. Les coqs mis au parc ont provoqué de sérieux paris des deux cotés.

— Dimanche 12 mai, aura lieu chez M. Dambrin, rue de Maubeuge, une importante partie à laquelle sont conviés les amateurs ; rendage d'un 3 de 5 pour 30 francs. La société du Rossignol chantant, contre les bouchers réunis du Moulin de Roubaix.

Hem. — Dimanche a eu lieu le grand concours de coqs chez M. Louis Dufermont aubergiste; l'affluence des amateurs était considérable grâce à la vigilance et à la bonne organisation de MM. les actionnaires. 850 fr. répartis en 5 prix de 100 fr. et 5 de 70 fr. Les 5 prix de 100 fr. ont été remportés par : 1° la société du Chic-club-coq de Roubaix; 2° de l'Alliance de Forest; 3° de l'Indépendant de Leers; 4° du Hardi de Baisieux; 5° du Salineur de Lys. Les 5 prix de 50 fr. ont été remportés par : 1° la société des Braves de Roubaix; 2° du Maréchal de Coyghem de Roubaix; 3° des Invincibles de Wazemmes; 4° des Amis réunis de Lys; 5° de la gare Néqhin.

Le concours s'est terminé par une paire citée pour 25 fr. une autre pour 60 fr. La paire de 25 fr. a été gagnée par la Société de Bouzingue près Ypres contre Baisieux et la paire de 60 fr. par la société des Braves de Roubaix contre Bouzingue. Cette dernière accidentellement évincée au 1er tour, s'est distinguée par ces deux paires et principalement à la dernière paire : coq de 4 ans qui s'est mesuré pour la 21e fois. Des félicitations sont dûes à toutes les sociétés de Roubaix, aux deux sociétés de Lys et enfin à toutes les sociétés sans exception pour la valeur des coqs mis au parc.

Roncq. — Les amateurs de belles parties sont avisés que cette année, le plus intéressant combat de coqs, qui clôturera la saison, se jouera, l'attaque à l'Ours, à Roubaix, le jeudi de l'Ascension et le rendage à Roncq le mardi de la Pentecôte, contre la société des cultivateurs réunis, Haquette et Cie.

JEU DE BOULES A LA PLATINE

Roubaix. — Un grand jeu de boule à la platine, avec 300 fr. de prix en espèces, aura lieu le dimanche 9 juin, chez M. Marissal, estaminet du Palais, rue de Condé. On pourra prendre 4 mises pour 3 fr.

Ce jeu attirera certainement beaucoup de monde, déjà de nombreux amateurs se sont fait inscrire; c'est dire qu'il obtiendra grand succès.

— Voici le résultat de la première journée du jeu de boule à la platine qui a eu lieu dimanche 5 mai, chez Emile Vergin, rue des Sept-Ponts : il y a eu un 12, un 11 et six 9. Les primes ont été remportées par les amateurs comme suit : 1re Jules Bodart 20 points; 2e Oscar Despinois 20 points ; 3e Alfred Desreumaux 19 points ; 4e Alfred Diagre 19 points. Le jeu continuera dimanche 12 mai à partir de 8 heures du matin et le rebattage se fera dimanche 19 mai à deux heures de l'après-midi.

REVUE VÉLOCIPÉDIQUE

La vélocipédie à Roubaix. — *Les sociétés roubaisiennes.* — *Une originalité.* — La vélocipédie prend de jour en jour une plus grande extension à Roubaix. Aussi quand le temps est favorable on ne peut faire un pas, sans entendre le tintement argentin de la clochette, pardon du grelot, pour employer le terme propre. Cette sonnerie indiquant la présence d'un vélocipédiste n'a pas le don... d'effrayer les paisibles passants, mais simplement... de les rassurer. Sans ce signal, de graves accidents pourraient se produire, et combien de victimes sans la *clochette!...* Aussi est-ce avec raison qu'on peut dire que la clochette préserve les habitants au lieu de les effrayer...

La vélocipédie se trouve donc implantée dans nos mœurs. Tout le monde s'y intéresse, la preuve la plus convaincante est la présence du public toujours de plus en plus considérable dans toutes les réunions, *fêtes et courses.* Les sociétés hippiques, de canotage, gymnastique s'en ressentent, car beaucoup d'entr'elles constatent nombre de désertions pour s'adonner à la vélocipédie. En quelques années trois sociétés se sont formées, d'abord le *Sport Vélocipédique,* puis le *Cyclist-Club* et ensuite le *Cercle Vélocipédique,* comprenant ensemble environ 120 membres actifs. Quant aux membres honoraires on peut les évaluer à environ un millier et, certainement cette année, le nombre sera doublé par suite de l'installation du vélodrome, qui leur procurera durant toute la saison de nombreuses fêtes.

Outre ces sociétés qui s'occupent spécialement de former des coureurs pour défendre le drapeau roubaisien, il existe des sociétés amicales d'amateurs, entre autres *Les Excursionnistes roubaisiens.* Le but de ces sociétés est d'excursionner en groupe les jours de fête. Pas de courses, uniquement des promenades à *bicyclettes.*

Une nouvelle société toute récente vient de se fonder. Tout à fait original son titre, et à la fois bien compris : *Les Cyclistes-Fourchettes-Roubaisiens* : Son siège se trouve installé au café Jean Braie, place du Trichon. Les membres qui composent cette société ne sont que des amateurs, ne faisant de la bicyclette que par amusement. Les cotisations des sociétaires serviront exclusivement à leur fournir un déjeuner à chaque sortie *mensuelle obligatoire et un banquet annuel au* siège de la société. Les excursions se feront aux environs de Roubaix dans un périmètre de vingt kilomètres au plus. Cette combinaison très ingénieuse permettra à bien des vélocipédistes d'y adhérer, car au moins il y aura un double but : la promenade d'abord et la fourchette ensuite.

Disons en terminant que le bureau se compose de MM. Valéry Hienne, président; Jacquart, vice-président; Aloyse Artzet, secrétaire; Jean Braie, trésorier; Joseph Dervaux, capitaine de route; Amand Carrette, lieutenant de route.

Cette société aura un costume uniforme et à chaque sortie obligatoire le groupe sera précédé de son fanion, porté par le plus jeune membre, M. Léon Her.

Bonne chance et bon amusement à cette société originale!

Télès.

BIBLIOGRAPHIE

Depuis quelque temps nous avons eu à signaler à nos lecteurs une série de travaux vraiment remarquables et hors de pair publiés par la **Grande Encyclopédie.** *La livraison de cette semaine (509e) nous fournit* l'occasion de lire une étude magistrale de M. Emile Boutroux sur *Kant,* étude qui fait le plus grand honneur à son auteur et à l'*Encyclopédie.* — Prix de chaque livraison : 1 franc. — Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande. — H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris. 40091d

LILLE (Nord)

Béni soit le jour où j'ai connu les **Pilules Gicquel.** Depuis bien des années je souffrais de l'estomac, j'avais des vomissements de Bile et de Glaires, des maux de tête atroces, une constipation que rien ne pouvait faire céder, car les sels purgatifs ne faisaient que m'échauffer les intestins. J'étais devenu d'une faiblesse extrême. Depuis un mois je fais usage de ces bonnes **Pilules Gicquel** qui m'ont complètement guéri.

39860—39853 Signé : G. EBSTEIN, à Lille.

LES
ULCÉRES VARIQUEUX
sont guéris très vite par la méthode qu'emploie
M. VANDENDRIESSCHE
médecin spécialiste
LILLE, 6, Rue de Puébla, 6, LILLE
Le traitement est d'une simplicité surprenante, mais il faut venir à la consultation.
POMMADE ANTIDARTREUSE
La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons.
2 fr. 25 le pot; 2,50 par mandat-poste
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

ADRESSE COMMERCIALE

Blindage de bobinols, ouvrages divers, étripennes en métal, **Edouard Defretin,** tourneur en bois, rue Plutarque Roubaix.

MÉDECINE *Maladies de la Gorge de la Voix et de la Bouche,* effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac.* Faites usage **de Pastilles de Dethan,** au sel de Berthollet. La boite, **2 fr. 50.**

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faites usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson,** au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50**; Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-nerveux,* il est recommandé aux *enfants,* aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge,* la *maladie* ou les *fatigues de toute nature.* La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1880

GOFFIN et GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage
Nouveaux PLANCHERS syst. Hennebique
ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES
en acier et béton de ciment
SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE